



Projet éducatif

Année 2018



2 rue des Rolliers – 30820 Caveirac

Tél. 06 61 48 53 22

contact@snd30.fr

www.snd30.fr

Sport Nature Découverte en quelques mots

Sport Nature Découverte est une association loi 1901, créée en 2011 par Laurence Lequertier et Franck Bevençut. Cette création est survenue après un constat provenant de différents clubs sportifs pour lesquels les activités des enfants cessaient pendant les vacances scolaires. L'association se crée alors pour proposer aux enfants, des activités sportives pendant les vacances scolaires. Les disciplines pratiquées sont variées afin de permettre aux jeunes sportifs spécialisés de découvrir et pratiquer une plus grande diversité d'activités, de toucher une plus grande variété de milieu sportif, et permettre aux pratiquants de faire de nouvelles rencontres.

Aujourd'hui, l'association ne propose plus uniquement ses activités pendant les vacances scolaires, mais également pendant les temps périscolaires, ou pendant les séjours de découverte organisés par les établissements scolaires ou institutionnels. Elle ne s'adresse plus seulement aux enfants des clubs voisins, mais également aux enfants ou adolescents (de 6 à 17 ans) issus de tout milieu, aux adultes, aux seniors ou aux personnes en situation de handicap. Elle s'adresse à des groupes de personnes provenant des institutions telles que des écoles, des collèges, des lycées, des instituts spécialisés, des maisons de retraite, etc., des associations sportives ou culturelles, des comités de quartier, des entreprises et leur comité d'entreprise, ou bien à des groupes de particuliers, tels que des familles, des groupes d'amis, etc., mais aussi à des personnes individuelles.

L'association est basée à Caveirac, dans la plaine de la Vaunage, à l'ouest de Nîmes dans le Gard. Son champ d'action peut s'étendre dans tout le département du Gard, mais également sur ses départements limitrophes.

SND organise des activités sportives de plein air, sous forme de demi-journée, de journée ou de séjour avec ou sans hébergement. Ces organisations sont proposées lors de chaque période de vacances scolaires (sauf vacances de fin d'années), ou construites selon le cahier des charges du client. Elle propose également des activités à pratiquer hebdomadairement à l'année. Elle intervient également dans des clubs de sport partenaires, notamment en Zumba, en VTT et en arts martiaux, et pour les temps d'activités périscolaire dans les écoles. Elle développe majoritairement les activités physiques et sportives, mais également des activités de loisirs.

Les axes structurants de SND

Lors de ses interventions, l'association s'instaure dans une démarche de sensibilisation et d'action auprès de chaque public. Les principaux axes considérés sont les suivants.

Axe n°1 : Créer des rencontres, dynamiser une cohésion de groupe, développer le respect d'autrui et l'esprit d'équipe.

Axe n°2 : Développer l'autonomie, amener progressivement l'enfant vers sa place d'adulte.

Axe n°3 : Faire découvrir le milieu naturel et le patrimoine de la région, sensibiliser au respect de l'environnement.

Axe n°4 : Sensibiliser la population au bien fait de la pratique physique et sportive, et à l'hygiène de vie.

Axe n°5 : Divertir, diversifier les pratiques et faire découvrir de nouvelles activités.

Axe n°6 : Sensibiliser la population au handicap et faire connaître le handisport.

Axe 1 : Créer des rencontres, dynamiser une cohésion de groupe, développer le respect d'autrui et l'esprit d'équipe.

Lors de chaque intervention, l'association organise des rencontres et créer des liens entre les personnes provenant de milieux différents. Les séjours et les journées organisées permettent à des personnes qui ne se connaissent pas de se rencontrer, et aux personnes qui se connaissent déjà, de renforcer leur lien. Les activités mises en place servent de support pour créer et de dynamiser une cohésion de groupe.

Elles stimulent également l'esprit d'équipe et le soutien mutuel des pratiquants. Chaque séjour sollicite les pratiquants à la vie en collectivité.

Axe 2 : Développer l'autonomie, amener progressivement l'enfant vers sa place d'adulte.

Lors de la pratique des activités, chaque participant développe son autonomie par la préparation et l'entretien de son équipement sportif, la gestion de son équipe, de sa fatigue, etc. Celle-ci est également sollicitée lors des temps de vie (pendant les repas, la mise en place des tâches quotidiennes, le coucher, etc.).

Axe 3 : Faire découvrir le milieu naturel et le patrimoine de la région, sensibiliser au respect de l'environnement.

La plupart des activités pratiquées sont des activités de plein air qui permettent d'observer et de mettre en valeur l'environnement et le patrimoine de la région. Selon le lieu de pratique, elles permettront de faire découvrir les plaines de garrigue en Vauvage, ou les montagnes en Cévennes. Les thèmes abordés seront la faune, la flore, la géologie et les concepts historiques et culturels des lieux. Le public est également sensibilisé au respect de l'environnement, par l'utilisation propre du milieu naturel et le tri sélectif des déchets, par exemples.

Axe 4 : Sensibiliser la population au bien fait de la pratique physique et sportive, et à l'hygiène de vie.

Dans une société où les activités télévisuelles et informatiques sont à leur apogée, Sport Nature Découverte souhaite sensibiliser la population aux bienfaits physiques et psychiques de la pratique physique et sportive. Les techniques de gestion de l'effort (échauffement, étirements, etc.) et une sensibilisation à l'hygiène de vie (alimentation, sommeil, etc.) sont abordées.

Axe 5 : Divertir, diversifier les pratiques et faire découvrir de nouvelles activités.

Les activités proposées permettront de susciter la curiosité des pratiquants, par la proposition d'activités variées et originales.

Axe 6 : Sensibiliser la population au handicap et faire connaître le handisport.

Les pratiquants sont également sensibilisés au handisport et au sport adapté. Dans ce cas-là, des rencontres avec les différents publics (personnes valides et personnes en situation de handicap) sont organisées. Les activités sont adaptées pour que les personnes en situation de handicap puissent pratiquer les activités avec les

personnes valides. L'association, en partenariat avec d'autres institutions spécialisées permet au public de découvrir le matériel adapté pour cette pratique (fauteuils tout terrain, draisienne, joëlette, etc.). Afin d'accueillir les personnes en situation d'handicap, une personne de l'équipe d'encadrement est formée. Toutes les activités et les lieux permettant de les pratiquer sont adaptés en fonction du public.

Actions et partenariats

Dispositions concernant les actions

Le programme des activités est établi par les animateurs. L'équipe d'encadrement est constituée, d'une partie par les éducateurs de l'association pour la plupart des activités, et de l'autre par des prestataires externes pour les activités spécialisées. Tous les intervenants sont diplômés ou stagiaires.

L'hébergement et la restauration des séjours sont organisés par un prestataire externe possédant un agrément ministériel.

Les infrastructures nécessaires aux activités sont soumises à une convention entre leur propriétaire (mairie, centre d'hébergement, prestataire, etc.) et l'association.

Les transports sont également pris en charge par un prestataire externe.

Nos actions

Activités organisées pendant les périodes de vacances scolaires :

Les séjours et journées organisés pendant les vacances scolaires sont ouverts à tous les enfants adhérents de l'association et âgés entre 8 et 17 ans. Ils se déroulent sur une période de 3 à 8 jours.

Classe de découverte :

L'association organise les programmes d'activités, gère les animateurs et les prestataires d'activités et d'hébergement sur demande des établissements scolaires ou institutionnels afin de réaliser leurs séjours de découverte pour les enfants de 3 à 17 ans.

Stages et séjours à thème :

De la même manière, des associations, des comités de quartier, des entreprises, des groupes de particuliers, ou même des personnes individuelles, peuvent faire une demande d'organisation de séjour ou de journée à thème.

Section VTT :

La section VTT est ouverte aux jeunes adhérents de l'association, âgés entre 6 et 17 ans, souhaitant découvrir et pratiquer l'activité, ou se perfectionner en cross-country, maniabilité, slalom vitesse et orientation. Les séances sont proposées le mercredi, toutes les semaines, selon un programme établi de septembre à juin par un moniteur VTT diplômé.

Section Zumba® :

La section Zumba® est ouverte à tous les adhérents de l'association, à partir de 7 ans. Deux séances sont prévues : une pour les adultes, et une autre pour les enfants de 7 à 12 ans (Zumba® Kids), et sont animées par une instructrice Zumba® certifiée. En partenariat avec la mairie de Caveirac, les cours se passent à la salle du Moulin à Huile de Caveirac.

Section tir à l'arc :

La section tir à l'arc est ouverte à tous les adhérents de l'association, à partir de 8 ans, souhaitant découvrir et pratiquer l'activité. Les séances sont proposées hebdomadairement, et encadrées par un moniteur diplômé.

Intervention club :

Suivant une convention avec l'association partenaire, Sport Nature Découverte met à disposition un ou plusieurs intervenants diplômés pour réaliser l'animation d'une activité de club (VTT, Zumba®, etc.)

Temps d'activités périscolaires :

De la même façon, l'association intervient également dans les écoles lors des temps d'activités périscolaires, pour l'animation de diverses activités.

En parallèle, elle propose également des temps d'activités périscolaires en dehors de l'école. En partenariat avec la mairie de Caveirac, les activités se déroulent à la salle polyvalente de Caveirac. Un intervenant va chercher les enfants à l'école, les accompagne sur le lieu de l'activité. Les parents viennent chercher leur enfant à la salle polyvalente à la fin de l'activité.

Organisation d'évènements :

L'association organise également des évènements ponctuels de masse : course sportive, journée à thème, etc.

Activités pratiquées

Le panel d'activités est diversifié. Nous proposons essentiellement des activités sportives de plein air, mais également de nombreuses activités ludiques et originales sportives ou de loisirs, en accord avec tous nos axes structurants précédemment évoqués. Voici un tableau des principales activités que nous proposons.

	Axe 1 Groupe	Axe 2 Autonomie	Axe 3 Nature	Axe 4 Sport	Axe 5 Découverte	Axe 6 Handisport
Vélo Randonnée pédestre Orientation Rallye photos Jeu de rôle Chasse au trésor Via-ferrata Canyoning Accrobranche	ü	ü	ü	ü	ü	
Escalade	ü	ü		ü	ü	
Tir à l'arc Tir à la carabine Sarbacane				ü	ü	ü
Tir nature			ü	ü	ü	
Thèque Ultimate Arts martiaux Jeux de ballon	ü			ü	ü	
Visite de musées Visite de grottes			ü		ü	
Activités nature			ü		ü	
Tennis de table Tennis Handibasket	ü			ü	ü	ü
Badminton Volley Pétanque	ü			ü	ü	
FTT	ü		ü		ü	ü

	Axe 1 Groupe	Axe 2 Autonomie	Axe 3 Nature	Axe 4 Sport	Axe 5 Découverte	Axe 6 Handisport
Bowling Laser game Paint-ball	ü				ü	
Cerf-volant	ü		ü		ü	
Travail du bois	ü	ü	ü		ü	
Activités manuelles Atelier technologique	ü	ü			ü	

Fonctionnement

L'association est dirigée, comme l'indique ses statuts, par le comité directeur composé de son président, de son trésorier et de son secrétaire. Les membres s'acquittent d'une cotisation annuelle de 10 € et peuvent s'inscrire à tous les événements organisés pour eux par l'association. Les personnes externes à l'association peuvent accéder aux activités sur demande. L'association établit alors un devis personnalisé selon le cahier des charges du client.

Budget de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges organisation des actions	42 000 €	Inscriptions des participants	40 000 €
Rémunération des encadrements	10 000 €	Interventions	30 000 €
Déplacements, missions	15 000 €	Subvention mairie	1 500 €
Frais bancaires	150 €	Subvention mairie TAP	2 500 €
Affiliations fédérales	261 €		
Achat de matériel pédagogique	2 000 €		
Achat de matériel divers	1 979 €		
Assurance	610 €		
Formation	1 000 €		
Communication	1 000 €		
TOTAL	74 000 €	TOTAL	74 000 €

Tarifs

L'association possède ses propres tarifs de prestation d'encadrement. (Voir annexe : « Tarifs 2018 ».)

Pour l'organisation des séjours, Sport Nature Découverte établit le prix en fonction de ses propres tarifs de prestation mais également en fonction des tarifs en vigueur des partenaires (hébergement, prestataires, etc.).

Informations

L'information auprès du public se fait essentiellement par internet (newsletter, site internet, page Facebook), mais aussi par une communication écrite (flyers, affiches) et orale (forum des association, écoles, clubs).

Réunions

Une réunion hebdomadaire est organisée avec les membres du bureau. Des réunions de préparation des équipes sont organisées, en général, 3 mois avant, puis 15 jours avant le début des séjours afin de présenter le projet et d'établir les tâches.

Evaluation et suivi des actions

Après chaque organisation, un débriefing est organisé en plusieurs étapes : d'abord entre l'équipe d'encadrement et les participants, puis entre l'équipe et les parents, et enfin entre les membres de l'équipe et l'association. Un questionnaire de satisfaction est également distribué aux participants, et analysé par l'équipe. Quelques mails sont également envoyés spontanément par les enfants ou leurs parents, et rentrent en compte dans l'analyse du projet.

Fait à Caveirac, le 18/05/2018.

Le président
Franck BEVENGUT

